



Erreurs médical

Par Crevette

Bonjour

Opere en 2017 d une opération du dos avec pose d une prothèse.

J ai appris il y a peu d apres un rv que le chirurgien qui m avait opéré en avril avait mal positionné la prothese. Depuis 3 ans j accumule les arrêts maladie et et je vais etrz déclaré inapte au vue de mon etat de santé. Quels recours je peux avoir pour le prejudice qu il a causé.

Merci pour vos réponses.

Bien cordialement